

La LETTRE d'AVRIL 2023

Chers adhérents, chers amis,

Notre association a tenu sa huitième Assemblée Générale le 23 mars dernier.

Quelques élus des collectivités partenaires étaient présents, beaucoup s'étaient excusés ; nous les remercions tous pour leur soutien. Nos adhérents ainsi que nos accueillis étaient là en nombre, preuve de la vitalité de l'association.

Après le rapport moral revenant sur les difficultés et réussites de 2022 et les perspectives pour 2023, la présidente a annoncé une réorganisation de la gouvernance de l'association pour répartir davantage les charges : un duo de présidentes (Monique Fraysse-Guiglini et Bénédicte Fages) et une vice-présidente (Perrine Hugel) se répartissent désormais les responsabilités dévolues auparavant à la seule présidente.

Sept de nos hébergés nous ont ensuite fait partager la dure réalité de leurs parcours chaotiques, faits de nombreuses déceptions mais aussi d'espoirs. Leurs témoignages émouvants ont illustré l'aide précieuse apportée par notre association pour améliorer leur situation. Nous les remercions d'avoir accepté de se confier ainsi devant nous.

Puis ce fut l'occasion de présenter le bilan de nos activités en 2022.

Nous sommes maintenant près de 200 adhérents, une trentaine de bénévoles investis dans les instances d'AMG (Conseil d'Administration et Bureau) avec autant de bénévoles de proximité pour accompagner les personnes hébergées pour leurs démarches quotidiennes.

Fin 2022, nous disposions de 11 logements à La Tronche, Meylan, Saint Martin d'Hères (3), Domène, Biviers, Saint Ismier, Saint Nazaire les Eymes, Bernin et Crolles. Nous hébergions 39 personnes : 6 familles (9 adultes et 10 enfants), 16 hommes seuls et 4 femmes seules, originaires de Guinée Conakry (9), Angola (9), Ukraine (7), RDC (6), Nigéria (2), Côte d'Ivoire (1), Guinée Bissau (1), Mali (1), Sénégal (1), Congo Brazzaville (1).

Nous avons ainsi réalisé durant l'année écoulée 13 600 nuitées d'hébergements (hausse de 18 % par rapport à 2021).

Environ 60% des personnes hébergées n'avaient aucune ressource et ont bénéficié de nos aides financières.

Durant l'année 2022, grâce à la volonté des personnes accueillies, et à l'engagement des bénévoles qui les accompagnent, 17 des personnes que nous hébergions et 7 anciens hébergés ont obtenu une régularisation. Ce résultat donne espoir à tous; avec de la constance et de la patience, il est possible d'y arriver!

Nous savons qu'en 2023 nous allons malheureusement perdre une partie de nos logements; et, comme les besoins ne diminuent pas, nous souhaitons maintenir notre capacité d'accueil autour de la quarantaine. Il nous faut donc trouver de nouveaux lieux d'accueil et nous renouvelons notre appel aux collectivités, aux bailleurs sociaux et aux propriétaires solidaires qui pourraient nous faire des propositions.

Nous avons également besoin de renforcer nos collectifs de bénévoles de proximité autour de certains logements. Si vous souhaitez vous engager ou avoir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de notre boîte mail : migrantsgresivaudan@gmail.com. On vous proposera ensuite une rencontre pour vous présenter plus précisément notre association et répondre à vos questions.

Un grand merci à tous pour votre précieux soutien.

Les présidentes

Réjouissons-nous ...

... avec la famille vénézuelosyrienne accueillie à Bernin depuis fin janvier, de la naissance de Jacob, petit frère de Kamar qui va, elle, sur ses deux ans.

... avec Raïssa, accueillie à Saint Martin d'Hères : CAP de cuisine "Production et services en restauration" en poche (bravo !), elle a obtenu un titre de séjour salarié de... 3 mois. Nous espérons avec elle que son contrat longue durée avec l'agence d'intérim qui l'emploie permettra le renouvellement de son titre de séjour.

Vif merci aux participants au concours lancé par la fondation les Petites Pierres à l'issue de ses campagnes de crowdfunding 2023.

Arrivés 2^{èmes}, nous avons reçu un prix qui va servir à rénover et développer notre matériel informatique.

Agir pour un débat apaisé autour des migrations...

mais comment?

Soutenons avec AMG la demande d'une convention citoyenne!

http://pourundebatapaise.com/

(Précisions au verso)

.../...

Pour une convention citoyenne sur les migrations

Annoncé depuis des mois, le projet de loi « *pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration* », porté par les ministres de l'Intérieur et du Travail, a été présenté le 1er février 2023 en Conseil des ministres.

Le projet de loi avait commencé son parcours parlementaire par un examen mi-mars en commission des Lois du Sénat. Les Sénateurs avaient considérablement durci cette première mouture du texte, en adoptant une série d'amendements : durcissement des conditions d'accès au regroupement familial, suppression de l'Aide médicale d'État réservée aux sans-papiers.

Mais sur fond de crise sociale liée à la réforme des retraites, Emmanuel Macron a annoncé le 22 mars dernier que le projet de loi allait être découpé en « plusieurs textes » sans préciser le nouveau calendrier. Le Gouvernement et la majorité prévoient désormais un « projet de loi plus court et plusieurs propositions de loi », à savoir des textes déposés à l'initiative de parlementaires. Les propositions concernant l'intégration par la langue et le travail, le dispositif d'éloignement, le droit au séjour, la réforme du droit d'asile et la simplification des règles du contentieux seront donc discutées séparément.

Plus de 70 associations, 400 chercheurs (comme François Héran directeur de l'Institut Convergences Migrations) et des personnalités appellent à une **convention citoyenne sur la migration** sur le modèle de la convention pour le climat et la fin de vie.

Une convention citoyenne est un dispositif démocratique testé pour la première fois en France sur le sujet du climat en 2019. Il permet à des citoyens tirés au sort de réfléchir ensemble, dans un cadre apaisé loin des médias. En s'appuyant sur les données et les consensus issus de la recherche scientifique, en entendant différents points de vue, des experts, l'objectif est de faire des propositions de politiques publiques.

Les scientifiques estiment que les migrations ont toujours existé et qu'elles vont se poursuivre. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) prédit environ 200 millions de déplacés climatiques en 2050. Il est temps de regarder la réalité du fait migratoire en face, avec pragmatisme et objectivité. A l'instar du changement climatique, on ne peut pas être *pour* ou *contre* la migration puisque la migration existe et existera toujours. Aucun mur, aucun océan et aucune politique migratoire n'arrêtera les mouvements de population. Et pourtant, les voies légales d'accès à la migration ne cessent de se réduire avec en Europe, et en France en particulier, une polarisation politique et médiatique basée sur de fausses informations.

Organiser une convention sur les migrations pourrait permettre d'apaiser le débat public et dessiner des propositions consensuelles concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France.

AMG soutient cette initiative et vous invite à signer la pétition en faveur de cette convention citoyenne en vous rendant sur le site http://pourundebatapaise.com/

Le bureau d'AMG